

APRÈS 1900 : L'ÉRUPTION DE LA MONTAGNE PELÉE, LA REPRISE DES ACTIVITÉS POSTALES.

Après nous avoir raconté la Poste de Saint-Pierre jusqu'en 1900 dans la précédente Gazette, Jean-Claude Saint-Marc poursuit son voyage dans le temps, jusqu'à aujourd'hui.

Avril - mai 1902 : la Montagne Pelée entre en éruption. Les premières manifestations sont des trémors (tremblements de terre liés à la montée en pression des gaz du volcan), on peut voir des panaches de fumée et de cendre. Les courriers datés du 4 mai seront les derniers à partir de Saint-Pierre avant l'éruption. Les rédacteurs de ces lettres n'étaient pas tous inquiets ; certains en fin de lettre indiquaient simplement « le volcan fume » et un autre passait une commande de timbres et cartes postales. Tous seront portés disparus.

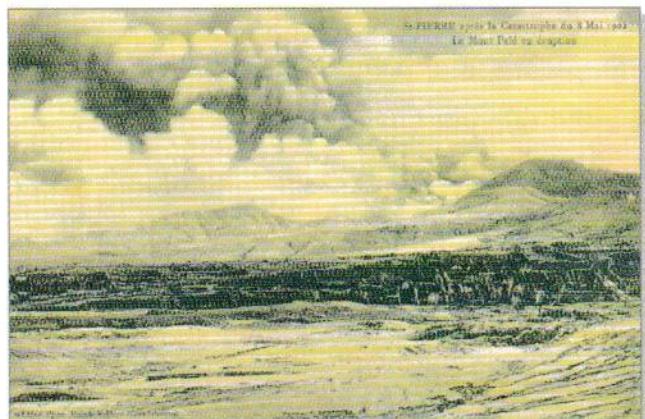


Un des derniers courriers partis de Saint-Pierre à bord du paquebot Saint-Germain. « Le paquebot Saint-Germain dont les officiers et l'équipage étaient aveuglés par la cendre a eu beaucoup de mal à prendre son mouillage. Il a quitté Saint-Pierre à 22 heures le 3 mai accompagné par une pluie de cendres dont il était tout couvert en arrivant à la Guadeloupe ». (Cf. l'Echo de Paris numéro du 18 mai 1902). Cachet oblitérant de la Poste de Saint-Pierre du 2 mai 1902. Transport par voie française ligne D du 4 mai 1902.

L'explosion cataclysmale a lieu le 8 mai 1902 à environ 8 heures du matin. La ville de Saint-Pierre est totalement détruite par l'onde de choc suivie par une coulée pyroclastique puis par l'incendie total des restes de la ville. On dénombre plus de 28 000 morts ou disparus. Tous les employés des PTT de Saint-Pierre ont péri.

Ce personnel était le suivant : Louis Gaubert, receveur-comptable, disparu avec sa famille, domicilié à l'hôtel des Postes, membre de la Société Astronomique de France ; Joseph Paulidor, chef du bureau téléphonique ; Déodore Elie Auzè, Oscar Bermeilly, Joseph Dormier, Théodore Dubousquet, Augustin Jean-Noël, commis ; Flavien Thesée, commis stagiaire ; Albert Victor, Aristie Férréol, Zéphyrin Danty, Victor Pétrégille-

Mondor, facteurs ; Benoit Rosélie, agent ; Auguste Lalung, chef de poste à la compagnie des télégraphes sous-marins.



Des courriers en recommandé pour Saint-Pierre arrivés en Martinique après l'éruption du 8 mai 1902 seront retournés à l'envoyeur. La mention DÉCÉDÉ en bleu dans un rectangle sera apposée sur le devant de l'enveloppe par les services postaux martiniquais.

La ville de Saint-Pierre n'existe plus officiellement, suite à l'arrêté promulguant la loi du 15 février 1910. Toutefois, le journal officiel de la Martinique du vendredi 18 octobre 1907 porte un arrêté créant une distribution postale à Saint-Pierre et à Morne-Rouge :

Art. 1^{er} : Une distribution postale ouverte à l'échange des correspondances ordinaires et recommandées est créée : 1^e à Saint-Pierre ; 2^e au Morne-Rouge.

Art. 2 : Les distributions de Saint-Pierre et du Morne-Rouge seront rattachées au bureau du Carbet et gérées par les gardes de police en service dans ces localités.

Art. 3 : Le chef du service des postes et télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au journal officiel et au bulletin officiel de la colonie.

Fort-de-France, le 15 octobre 1907

Signé LEPREUX

Un bureau de poste sera ensuite ouvert à Saint-Pierre permettant l'envoi de courrier. Le bulletin officiel du 20 mars 1920 annonce le rétablissement de la commune de Saint-Pierre.